

Entre Nous

Septembre 2013 n° 3

Responsable de la rédaction Benoît Brosolo

Editorial

C'est la rentrée et l'AEP l'aborde sur les chapeaux de roues, loto du 14/09, nouveaux cours de cuisine, voyage de la Chorale le 01/09, ...

Ce dernier a permis aux participants de découvrir la région aux alentours du Ventron et de Gérardmer, dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur. Avec la visite du musée du textile un des points forts a été le tour du lac de Gérardmer. Expérience que je renouvellerai volontiers.



Dans ce numéro nous avons choisi de vous présenter le tennis de table plus en détail, de la définition à sa mise en œuvre dans le cadre de la section de l'AEP. Les bons résultats en compétition permettent à la section d'être connue et de faire connaître la commune.

Cette rentrée s'annonce passionnante ...



Imprimé par l'association, ne pas jeter sur la voie publique

Coup de projecteur

Le tennis de table

Le **tennis de table** (ou *ping-pong* dans le langage courant) est un sport de raquette opposant deux ou quatre joueurs autour d'une table. Le tennis de table est une activité de loisir et aussi un sport olympique depuis 1988.

Le ping-pong fut inventé par des Anglais aux environs de 1870, à Waremme. L'histoire la plus répandue sur la création du tennis de table est qu'au cours d'un dîner, des notables de la société victorienne discutant de tennis ont voulu montrer quelques schémas de jeu sur la table. Ils se sont alors servis d'un bouchon de champagne en guise de balle, des boîtes de cigare pour les raquettes et des livres pour le filet. Le mot *ping-pong* provient de la marque commerciale sous laquelle le jeu est produit aux États-Unis au début du XX^e siècle. Ce terme est plutôt utilisé pour désigner le jeu de loisirs, alors que le terme de *tennis de table* est plutôt utilisé pour désigner la pratique sportive; malgré tout, un pratiquant de ce sport, y compris en compétition, s'appelle toujours un *pongiste*.

Le jeu :

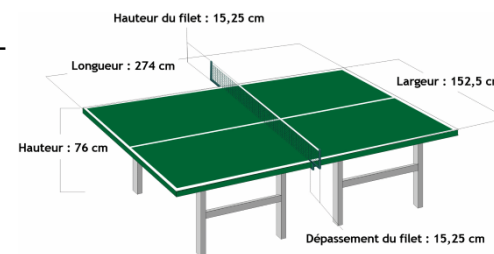
Les matchs se jouent en 3 ou 4 sets gagnants de 11 points, les changements de service s'effectuent maintenant tous les deux points. Les parties se jouent en simple ou en double. Le tennis de table est un sport individuel lorsqu'il se pratique en tournoi, mais également un sport d'équipe lors des championnats par équipe (2 à 6 joueurs par équipe selon les championnats).

Le matériel :

La table et le filet ont des dimensions réglementaires et sont de couleur verte ou bleue.

La raquette de forme ovale doit comporter un revêtement noir et un rouge homologué, les dimensions et le poids des raquettes n'est pas réglementé.

La balle doit avoir un diamètre de 40mm pour un poids de 2,7 gramme.



Les championnats en Alsace :

Il existe plusieurs sortes de championnats en Alsace :

- LATT Ligue Alsacienne de Tennis de Table où évoluent les clubs de Départementale 3 à la Nationale en passant par les Régionales
- AGR, Avant-Garde du Rhin, où évoluent des clubs du Bas Rhin et Haut Rhin avec des championnats départementaux et régionaux.
- CDSLS, Comité Départemental des Sports et Loisirs Sportifs, ce championnat se joue dans le sud de l'Alsace avec plusieurs niveaux, pour les adultes mais également pour les plus jeunes, le règlement y est plus souple. C'est dans ce championnat qu'évolue le club de l'AEP de Chavannes sur l'étang fondé par Jean-Paul Herveau en 1986.

Le règlement du CDSLS :

Les championnats

Des poules de 8 équipes différentes s'affrontent entre elles d'octobre à mai, le classement final est fait en comptabilisant le nombre de matchs individuels gagnés.

En jeune :

Deux niveaux Division 1 jeunes et Division 2 jeunes. Equipes de deux joueurs qui jouent des rencontres de cinq matchs, 2 simples chacun et un double.

En Adultes :

Division 2, Division 1, Promotion, Promo d'Honneur, Honneur, Promotion d'Excellence et Excellence. Equipes de trois joueurs qui jouent des rencontres de dix matchs, 3 simples chacun et un double.

D'autres championnats à deux joueurs (cinq matchs) sont proposés : handicap, vétéran, coupe jeunes.

Une coupe six joueurs avec 20 matchs en mémoire du fondateur de la CDSLS. La Coupe Bernard Hosti est renouvelée chaque année avec la participation de tous les clubs.

Les classements des joueurs :

Un joueur battant un joueur mieux classé que lui, marque 2 points, le perdant en perd 2. Lorsque les deux joueurs ont le même classement le vainqueur marque 1 point le perdant en perd 1. Lorsqu'un joueur a marqué 12 points il monte d'un classement et inversement lorsqu'il en perd 12 il perd un classement



Les résultats de Chavannes saisons 2012-2013

Le club de Chavannes a engagé l'année dernière cinq équipes, une en jeune, une en division 2, une en promotion d'excellence, une en handicap et une en coupe jeunes.

La D2 monte en D1 en terminant 2^{ème} du championnat.

L'équipe des jeunes remporte la deuxième phase du championnat.

La coupe jeune a été remportée par Chavannes sur l'étang. L'équipe de promotion d'excellence descend en honneur après avoir terminé 7^{ème}.

Chavannes remporte la coupe handicap consolante.



Grimple de tennis de table :

Le 20 octobre 2013 l'AEP organise sont 12^{ème} Grimple Tennis de Table.

Quatre tableaux sont proposés :

Loisir, ouvert à tous les joueurs ne pratiquant pas le tennis de table dans un club Licenciés, ouvert à tous.

Débutant, pour les joueurs non expérimentés

Jeunes, jusqu'à 14 ans inclus

Le principe est simple :

De 10 à 12 h des matchs de classements dans des poules de 6 à 8 joueurs

A partir de 13 h 30 un tableau à élimination direct désignera le vainqueur de chaque tableau.

Une remise des récompenses est faite aux alentours de 17 h

Le tarif tennis de table :

Jeunes 14ans et moins : 3 euros

Adultes : 6 euros

Tableau supplémentaire : 3 euros

Le tarif repas :

Adultes : 10 euros

Jeunes 12 ans et moins: 6 euros

Pour se restaurer, une buvette est assurée tout au long de la journée, un repas est servi sur table préparé dans nos cuisines à midi.

La choucrouterie Claude de Chavannes sur l'Etang sponsorise le club en fournissant les tee-shirts utilisés à l'occasion des matchs. Nous profitons de cet Entre-Nous pour la remercier chaleureusement.



Horaires et contacts sont à la dernière page sous
« L'AEP de Chavannes en raccourci ».

Activités

Cours de flûte à bec

L'Entre-nous N° 2 de Juin dernier vous annonçait le démarrage des cours de flûte à bec. Ceux-ci ont lieu les mercredis de 18 à 19 h au Centre Jean Bartheleuf dans la salle des Loisirs.

Les amateurs peuvent rejoindre les cours qui en sont à leur début en s'inscrivant auprès de Lucien Hodapp, voir à la dernière page sous « L'AEP de Chavannes en raccourci ».

Les anciens se souviennent qu'au temps de J. Bartho, au bon vieux temps de l'AEP Musique, les soirées chorale étaient agrémentées par des intermèdes musicaux exécutés par des jeunes. Or, depuis ce temps-là, de nombreuses familles sont venues agrandir notre village. Il y a certainement parmi elles des musiciens. Nous voudrions leur permettre de se réunir dans de petites formations.

Afin de mieux se connaître, nous vous proposons de remplir le petit questionnaire ci après. Nous vous en communiquerons les réponses ainsi que les suites envisagées.



Je suis intéressé à participer à des rencontres de musiciens dans le cadre de l'AEP.

Je pratique l'instrument

J'ai un niveau élève 2^{ème} année, capacité moyenne ou bon niveau (rayez les mentions inutiles)

Nom

Prénom

E Mail

Téléphone

À envoyer à Lucien Hodapp 6, rue du Jura 68210 Chavannes sur l'Etang ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'AEP en face du Centre Jean Bartheleuf.

Les dernières nouvelles

Cours de cuisine

Nouveau ! cours de cuisine individuel ou collectif à domicile en attendant la rénovation de la cuisine de l'AEP. Les recettes sont choisies selon les besoins et les désirs de chacun. La carte de membre de l'AEP est obligatoire (voir en dernière page « L'AEP de Chavannes en raccourci »).

contact : Nadine Mercelat, téléphone : 03 89 25 26 32 ou : mercelat.nadine@yahoo.fr

Cours d'informatique, changement d'horaire

Les cours d'informatique ont repris le 04/09/2013 à 20h dans la salle des loisirs de l'AEP.

Voyage de la Chorale de l'Amitié

La Chorale a organisé le 01/09/2013 son voyage annuel. Programme : visite du Musée du Textile au Ventron, visite du musée des Milles et une Racines à Cornimont, déjeuner à la Bresse, promenade en bateau sur le lac de Gerardmer et visite d'un atelier de fabrication de bougies à Gerbepal.

Loto d'automne de l'AEP

Loto de l'AEP le 14/09/2013 à 20h30 au Centre Jean-Bartheleuf. Nombreux lots alimentaires, tablette tactile, bons d'achat, centrale vapeur, plancha, ...

Repas tartes flambées

L'AEP vous invite le dimanche 06/10/2013 à 12h au Centre Jean Bartheleuf, au repas tartes flambées. Au menu un kir et son assiette apéritif, tartes flambées à volonté, salade verte, dessert et café pour 12€ par adulte et 6€ par enfant de moins de 12 ans. Inscription obligatoire au 03.89.25.26.32 ou 03.89.25.27.30.

Grimpel de tennis de table

Le 20/10/2013 la section Tennis de Table organise sont Grimpel annuel (pour plus de détails voir aussi en page 4).

Location des salles et du chapiteau

Les nouveaux contacts pour les locations sont Pascal MAIRERICHARD (03 89 25 27 65) et Nadine MERCELAT (03 89 25 26 32).

Les prochains rendez-vous

Les prochaines manifestations

Manifestations	Lieu	Dates et Horaires	Contacts
Loto d'automne	Centre Jean Barthelemy	14/09/2013 20h30	Danie Brosolo Tel. 03 89 25 27 30 Nadine Mercelat Tel. 03 89 25 26 32
Repas tarte flambée	Centre Jean Barthelemy	06/10/2013 12h00	Nadine Mercelat Tel. 03 89 25 26 32 Danie Brosolo Tel. 03 89 25 27 30
Grimpel de tennis de table	Centre Jean Barthelemy	20/10/2013 10h00	Odette Herveau Tel. 03 89 25 23 90 Pascal Mairerichard Tel. 03 89 25 27 65

Les prestations

Locations

L'association loue ses locaux aux personnes / associations de Chavannes sur l'Etang et aux personnes n'habitant pas le village.

	Grande salle 17x7,5	Petite salle 10x7,5	Forfait 2 salles
Extérieur	200,00 €	120,00 €	280,00 €
Chavannes	120,00 €	80,00 €	160,00 €
Chauffage	10 € / h	10 € / h	20 € / h
Poubelles (2)	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Demi-journée	80,00 €	50,00 €	
Loto association chavannaise : 80 € plus chauffage : 10 € / h			

Location chapiteau 12 m x 5 m	Extérieur	Chavannes
Association	153,00 €	80,00 €
Particulier par jour	230,00 €	153,00 €

Il est possible de louer de la vaisselle, des tables et des chaises.

Pour ce faire, contacter au coup par coup le responsable dont les coordonnées figurent en fin de livret « L'AEP de Chavannes en raccourci » p.8.

L'AEP de Chavannes en raccourci

Le site internet et la page facebook

<http://www.aep-chavannes-sur-letang.fr> et
<http://www.facebook.com/AepChavannesSurLEtang>

Les prestations

Prestations	Contacts
Location de salles	Pascal Mairerichard Tel. 03 89 25 27 65
Location de matériel	
Location de chapiteau	Nadine Mercelat Tel. 03 89 25 26 32

Les activités

Activités	Lieu	Horaires	Contacts
Chorale de l'Amitié	Petite salle AEP	Tous les lundis de 20h à 21h30	Odette Herveau Tel. 03 89 25 23 90
Informatique	Salle de loisirs AEP	Tous les mercredis de 20h à 21h30	Benoit Brosolo Tel. 03 89 25 27 30
Jeux de société et de cartes	Salle de loisirs AEP	Jeudi à 14h et initiation au bridge mercredi de 16h à 17h	Lucien Hodapp Tel. 03 89 25 25 47 Danie Brosolo Tel. 03 89 25 27 30
Randonnées pédestres	voir calendrier sur site internet		Denis Frattinger Tel. 03 89 25 20 75 Alain Quiquerez Tel. 03 89 25 28 02
Marche populaire	voir calendrier sur site internet		André Thévenot Tel. 03 89 25 25 44
Solfège	Salle de loisirs AEP	Tous les mercredis de 17h à 18h	Lucien Hodapp Tel. 03 89 25 25 47
Cours de flûte à bec	Salle de loisirs AEP	Tous les mercredis de 18h à 19h	Lucien Hodapp Tel. 03 89 25 25 47
Cours de cuisine	à la demande		Nadine Mercelat Tel. 03 89 25 26 32
Tennis de table jeunes	Petite salle AEP	Tous les mardis de 18h à 19h30	Odette Herveau Tel. 03 89 25 23 90
Tennis de table adultes	Petite salle AEP	Tous les jeudis de 19h à 21h	Pascal Mairerichard Tel. 03 89 25 27 65

Cotisations des membres

Adultes	8,00 €
Enfants	5,00 €